



Organisation pour
Le Développement
Et des Droits Humains
Au Congo

GUIDE PRATIQUE DE LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

RELATIFS À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT
AU SEIN DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET POPULATIONS AUTOCHTONES
EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



CARTOGRAPHIER ENSEMBLE, DÉCIDER ENSEMBLE, AGIR ENSEMBLE !



QU'EST-CE QUE LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE ?

La cartographie participative est une démarche inclusive qui consiste à impliquer activement les communautés locales et populations autochtones dans la création de cartes représentant leurs territoires, ressources, usages, valeurs culturelles, contraintes et aspirations.

Elle valorise les connaissances locales et favorise la prise de décision éclairée et partagée.



OBJECTIFS

- ✓ Valoriser les savoirs locaux et les droits coutumiers.
- ✓ Identifier les ressources naturelles et leur usage.
- ✓ Repérer les zones sensibles, sacrées ou à protéger.
- ✓ Prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale.
- ✓ Appuyer la planification et la gestion durable des territoires.
- ✓ Faciliter le dialogue avec les porteurs de projets et les autorités.



POURQUOI L'UTILISER DANS UN PROJET ?

- ✓ Pour respecter les droits des communautés (CLIP, droits coutumiers, inclusion).
- ✓ Pour améliorer la qualité et l'acceptabilité sociale du projet.
- ✓ Pour réduire les risques environnementaux et sociaux.
- ✓ Pour soutenir une gouvernance locale transparente et équitable.



PRINCIPE FONDAMENTAL

Rien sur nous, sans nous !
Notre territoire, notre parole,
notre carte, notre avenir.

LE PROCESSUS DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE EN 10 ÉTAPES CLÉS

1

PRÉPARATION ET PLANIFICATION



- Définir les objectifs avec les communautés.
- Identifier les parties prenantes (femmes, jeunes, anciens, leaders traditionnels...).
- Obtenir le consentement libre, informé et préalable (CLIP).
- Planifier les activités, le calendrier, les ressources.

2

RENCONTRES D'INFORMATION



- Expliquer le projet et la démarche.
- Présenter les avantages, limites et attentes.
- Répondre aux questions et recueillir les préoccupations.
- Assurer la transparence et la confiance.

3

DÉFINITION DU CHAMP D'ÉTUDE



- Délimiter ensemble le territoire concerné.
- Identifier les zones clés (villages, forêts, rivières, terres agricoles, sites culturels...).
- Choisir l'échelle et le format de la carte.

4

COLLECTE DES DONNÉES PARTICIPATIVES



- Utiliser des outils adaptés (GPS, croquis, transects, entretiens, observations).
- Recueillir les informations : ressources, usages, limites, conflits, sites sacrés, zones à risque, aspirations...
- Impliquer toutes les catégories sociales.

5

ATELIERS DE DESSIN PARTICIPATIF



- Dessiner la carte à partir des connaissances locales.
- Utiliser des symboles et couleurs compris de tous.
- Localiser les éléments importants sur le territoire.
- Discuter et valider ensemble les informations.

6

VALIDATION ET ENRICHISSEMENT DE LA CARTE



- Présenter la carte à toute la communauté.
- Vérifier, corriger et compléter les informations.
- Intégrer les avis des groupes absents.
- Obtenir un consensus sur la carte finale.

7

TRAITEMENT ET NUMÉRISATION



- Numériser la carte si nécessaire (SIG).
- Géoréférencer les données.
- Intégrer les données qualitatives et spatiales.
- Assurer la qualité et la sécurité des données.

8

RESTITUTION ET PARTAGE DES RÉSULTATS



- Restituer la carte et les résultats à la communauté.
- Expliquer les informations et leurs implications.
- Discuter des recommandations et actions à mener.
- Favoriser l'appropriation locale des résultats.

9

INTÉGRATION DANS LA PLANIFICATION DU PROJET



- Intégrer la carte et les recommandations dans la conception du projet.
- Ajuster les activités pour éviter/atténuer les impacts négatifs.
- Formaliser les engagements avec la communauté.

10

SUIVI, MISE À JOUR ET ÉVALUATION



- Mettre à jour la carte régulièrement.
- Suivre la mise en œuvre des engagements.
- Évaluer les impacts et ajuster les actions.
- Renforcer les capacités locales pour la gestion durable du territoire.

OUTILS ET MATÉRIELS UTILES

- ✓ Grandes feuilles de papier, cartons
- ✓ Marqueurs, crayons, gommes
- ✓ Symboles, images, post-it
- ✓ GPS, boussole, appareil photo
- ✓ Fiches d'enquête et guides d'entretien
- ✓ Ordinateur avec logiciels SIG (QGIS, ArcGIS, etc.)
- ✓ Projecteur, paperboard



MÉTHODOLOGIES PARTICIPATIVES

- ✓ Cartes parlantes
- ✓ Transects participatifs
- ✓ Calendriers saisonniers
- ✓ Diagrammes de Venn
- ✓ Matrice d'analyse
- ✓ Focus groupes
- ✓ Histoires de vie et récits oraux



BONNES PRATIQUES

- ✓ Respecter les coutumes et protocoles locaux.
- ✓ Garantir l'inclusion (femmes, jeunes, personnes vulnérables).
- ✓ Utiliser un langage clair et adapté.
- ✓ Être transparent et honnête.
- ✓ Respecter la confidentialité des informations.
- ✓ Rendre les données accessibles à la communauté.
- ✓ Valoriser les connaissances locales au même titre que les données techniques.



RISQUES À ÉVITER

- ✗ Imposer des décisions sans consultation.
- ✗ Exclure certaines catégories de personnes.
- ✗ Manipuler ou déformer les informations.
- ✗ Ne pas restituer les résultats à la communauté.
- ✗ Ne pas tenir compte des recommandations locales.
- ✗ Utiliser les données à d'autres fins sans accord.



THÈMES FRÉQUEMMENT CARTOGRAPHIÉS



LE RÉSULTAT ATTENDU

Une carte co-construite, légitime et utile pour défendre les droits, protéger les territoires et orienter les projets de développement vers un avenir durable et respectueux des peuples autochtones.



Organisation pour
Le Développement
Et des Droits Humains
Au Congo

CARTOGRAPHIONS NOTRE TERRITOIRE,
VALORISONS NOS SAVOIRS,
PROTÉGEONS NOS DROITS,
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR !



RAPPEL IMPORTANT

La carte appartient à la communauté.
Toute utilisation externe doit se faire
avec son accord libre, informé et préalable.

BASE LÉGALE ET RÉFÉRENTIELS

- Constitution du Congo (2015)
- Loi n°S-2011 du 25 février 2011 (Peuples autochtones)
- Loi n°S3-2020 du 08 juillet 2020 (Code de l'environnement)
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)
- Convention 169 de l'OIT



RESPECTER LES PEUPLES AUTOCHTONES, C'EST INVESTIR DANS UN DÉVELOPPEMENT JUSTE, INCLUSIF ET DURABLE.

